

PRÉFET DES VOSGES

DIRECTION DE L'ANIMATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Epinal, le 26 NOV. 2014

AFFAIRE SUIVIE PAR: Melle BELHAMADI  
POSTE TEL: 03.29.69.87.67  
FAX : 03.29.69.87.49  
MAIL : [sabrina.belhamadi@vosges.gouv.fr](mailto:sabrina.belhamadi@vosges.gouv.fr)

Horaires d'ouverture du bureau :  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h15 à 16h15  
Et au-delà sur rendez vous.

M. le président de la  
Société Éoliennes des Mirabelles  
29, rue des trois Cailloux Noyon  
80000 AMIENS

Monsieur le président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier remis à mes services le 24 novembre 2014, en vue d'obtenir l'autorisation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, d'exploiter un parc de 6 éoliennes sur les communes d'AVRAINVILLE et HERGUGNEY.

Je vous informe que je saisis ce jour, l'inspecteur de l'environnement de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, afin qu'il examine votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Pour le Préfet,  Le Secrétaire Général,

Eric REQUET